

<http://pierrealainmillet.fr/Agir-autant-pour-attenuer-que-pour>



Conseil municipal du 11 Décembre 2017

la transparence des résultats du développement humain durable à Vénissieux

- Interventions - Conseil Municipal -

Date de mise en ligne : mardi 12 décembre 2017

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce rapport annuel sur la situation du développement durable à Vénissieux vous donne à voir pour la 7ème année, l'avancement des actions initiées par le premier agenda 21 que nous venons de renouveler en le renforçant et en l'étendant. Je suis très heureux du choix fait en 2010 de jouer la transparence avec ce tableau d'indicateurs que vous pouvez comparer d'une année sur l'autre, dont vous pouvez constater les tendances, et qui nous permettent de nous féliciter des succès, mais aussi de nous interroger sur les freins...

Je sais que certains nous disent que les agendas 21 sont passés de mode et n'ont plus de reconnaissance officielle, au profit des plans climat territoriaux, mais nous n'opposons pas les deux. Pour nous, le plan climat territorial, qui intègre depuis peu la qualité de l'air, fait partie complètement de notre agenda 21. Mais comme je le ferai remarquer au prochain conseil de métropole, l'agenda 21 et sa démarche transverse qui prend en compte les dimensions environnementales, mais aussi économiques et sociales du développement durable, reste une démarche plus ambitieuse pour faire converger les efforts de tous vers l'objectif d'une ville humaine et durable, qui était le titre de notre premier agenda, que nous avons enrichi en la souhaitant aussi solidaire et citoyenne.

Tant pis s'il n'y a plus pour l'instant de reconnaissance de l'agenda 21, ce qui compte, ce sont les actions qu'il nous aide à conduire et ce sont les résultats. La remise du label Citergies en début d'année 2017 aux assises de l'énergie de Bordeaux illustre justement nos résultats très positifs ! Il n'y a que 24 communes en France qui bénéficient de ce label, plus souvent recherché par les agglomérations.

Le bilan 2017 est impressionnant et je vous invite à le découvrir dans l'annexe 1 de cette délibération ; maîtrise de l'énergie, achats publics, semaine de la propreté, compostage, défi zéro gaspi, multiples initiatives de sensibilisation à la médiathèque, label ma commune aime lire, Vénissieux express, les initiatives du Grand Rendez-vous sur l'emploi, les achats responsables, l'économie sociale et solidaire, le climat...

Permettez-moi d'en mettre une en avant, même si toutes le méritaient, les trois cartes interactives en ligne présentant les initiatives développement durable, l'atlas de la faune et l'inventaire des lieux frais en période de canicule... Ces cartes sont à votre disposition et vous pouvez les enrichir en ligne.

En 2018, nous poursuivons nos actions dont vous avez des exemples dans la délibération :

- ▶ le jardin partagé au Moulin à Vent
- ▶ les raccordements d'équipements publics au réseau de chaleur, souvent associé à la modernisation des installations secondaires
- ▶ les menuiseries de l'école maternelle Louise Michel
- ▶ l'installation de photovoltaïque en autoconsommation sur le CTP et le cinéma Gérard Philipe.
- ▶ et de nombreuses initiatives de sensibilisation avec la médiathèque, le CABV

Enfin, nous engagerons la mise en oeuvre des actions nouvelles de notre agenda 21 avec un forum du conseil citoyen le 27 février prochain pour appeler tous les acteurs de la ville à se saisir des propositions de l'agenda.

Au-delà de toutes ces actions, vous pouvez évaluer leur résultat à travers le tableau des indicateurs fournis en annexe, indicateurs suivis depuis 2010, ce qui commence à donner une vue assez riche des tendances. N'hésitez pas à m'interroger sur ce qui vous semble particulier dans les mesures 2016. Au global, nous confirmons sauf exception les tendances positives sur notre efficacité énergétique, qui a d'ailleurs un impact financier positif ce que nous verrons dans le budget, sauf pour l'éclairage public ou nous consommons moins mais avec une facture en hausse à cause des taxes qui se sont ajoutées... La part des ENR dans notre chauffage continue à augmenter avec

32%, nos vélos roulent de plus en plus avec 5000 km en 2016, la part de véhicules propres progresse à 12,3%, nous avons 6 compostages collectifs, 2 de plus, nous trions encore mieux nos déchets avec 79% du total, nous aidons 5 copropriétés et 33 maisons individuelles dans le PIG énergie, l'atelier santé ville se renforce avec 17 projets touchant 1760 personnes, nous avons 4 points de distribution de produits locaux, nous avons 28 marchés publics avec des clauses environnementales...

Je suis bien sûr à votre disposition pour répondre aux questions posées par ces indicateurs...

Complément dans la discussion

Permettez-moi un commentaire général sur l'agenda 21 et le plan climat. Il ne s'agit pas que d'une question de dénomination, car de fait, l'abandon par certains des démarches agenda 21 conduit à se recentrer sur la seule question énergétique, certes importante, certes très transverse aussi, mais qui ne contient pas tout les enjeux du développement durable.

D'ailleurs, il faut noter qu'au moment où les politiques publiques semblent se concentrer sur le plan climat, elles font face à l'impasse du discours consensuel de la loi de transition énergétique, impasse constatée par Nicolas Hulot qui doit reporter les échéances de réduction du nucléaire. Le vrai enjeu n'est pas en réalité la part du nucléaire, mais le fait de savoir si on abandonne ou pas l'ambition du facteur 4, c'est à dire de notre prise de responsabilité sur l'effort mondial de réduction des émissions de carbone. Car on ne peut demander aux pays en développement le même effort qu'aux pays les plus avancés... Les pays les plus développés ne peuvent donc se limiter à l'objectif des 3x20 mais doivent faire plus en terme de réduction d'émission, c'est le facteur 4, diviser par 4 les émissions, autrement dit, les réduire de 75%. Tout le problème est qu'ils ne sont pas tous au même niveau, un allemand émettant deux fois plus de carbone qu'un Français ! ne parlons pas des USA ou du Qatar !

La décision de Nicolas Hulot résulte du constat que la contrainte imposée de la baisse de la part du nucléaire dans la production électrique, conduit non seulement à l'abandon de cet objectif de facteur 4, mais pire qu'en Allemagne, à une hausse de nos émissions, puisque nous partons de plus bas, et que faire appel au gaz en Allemagne, c'est baisser les émissions par rapport au charbon, alors que faire appel au gaz en France, c'est les augmenter ! De fait, la loi de transition énergétique impliquant une baisse de la consommation électrique, nous met dans l'incapacité de décarboner réellement le secteur du transport...

C'est un débat national qui a peu d'impacts sur notre ville, mais qu'il est nécessaire de faire vivre, car après Trump qui laisse tomber l'action sur le climat, après l'Allemagne qui remplace le nucléaire par des ENR électriques sans réduire d'une tonne son électricité carbonée, la France est devant un choix politiquement difficile, mais techniquement simple. Elle peut être la meilleure élève du facteur 4 si elle s'appuie sur une électricité déjà fortement décarbonée, mais la loi de transition énergétique a fait le choix inverse de mettre en cause ce qui est notre point fort climatique, et ce qui conduit à parier sur le biogaz, et donc pour l'instant à choisir le gaz, carburant fossile contre l'électricité décarbonée...

Le débat ici n'est pas de prendre position à priori pour ou contre telle ou telle technologie, mais de dire la vérité sur les conséquences des différents scénarios énergétiques en terme d'émissions de carbone, de coût pour le pays et de conséquences sur les tarifs et le droit de tous à une énergie décarbonée.